

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le huit juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal, suite à la convocation adressée le 01 juillet 2025 et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Etaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Georges LÉVÈQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux ;

Etaient absents et représentés :

Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU a donné pouvoir à Mme Sandra LEMARCHAND,
M Jean-Marie MAHIEU a donné pouvoir à Mme Catherine MOUTEL.

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

Nbre de conseillers en exercice : 15 Nbre de présents : 12 Nbre de votants : 14
Secrétaires de séance : Mmes LEMARCHAND et FRANÇOIS.

N° 20250708 - 03 - TRAVAUX AU LOGEMENT COMMUNAL 9 IMPASSE DES ROUGES-GORGES

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que des travaux de rénovation sont en cours dans le logement communal situé au 9 impasse des Rouges-Gorges.

Monsieur le Maire présente les devis des entreprises qui ont été consultées pour réaliser les travaux de peinture des murs, plafonds et portes ainsi que la pose du revêtement de sol des 2 chambres.

ENTREPRISE	PRESTATION	MONTANT H.T.	MONTANT T.T.C	Date d'intervention
LUCAS PEINTURE	Peinture plafonds/murs/portes	6 199,12 €	9 317,09 €	Été 2025
	Revêtement de sol	2 270,96 €		
FL PEINTURE	Peinture plafonds/murs/portes	6 611,00 €	9 671,20 €	Septembre 2025
	Revêtement de sol	2 181,00 €		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 14 voix « *pour* », 0 voix « *contre* », et 0 « *abstention* » :

→ **ACCEPTE** le devis de l'entreprise LUCAS PEINTURE d'un montant de **9317,09 € TTC**.

→ **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Ainsi délibéré en séance les jour mois et an susdits.

Rendu exécutoire par l'envoi en Sous-Préfecture le 11 juillet 2025.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Guillaume DUJARDIN.



Les secrétaires de séance,
Mmes Sandra LEMARCHAND et Karine FRANÇOIS.